

INITIATIVES POUR LA GESTION DE L'EAU

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES ENTREPRISES, ASSOCIATIONS OU PROPRIÉTAIRES
N'HABITANT PAS À GLAND

Contacts	
Requérant (propriétaire)	Auteur du projet
Nom:	Nom:
Adresse:	Adresse:
NPA et lieu:	NPA et lieu:
Téléphone:	Téléphone:
E-mail:	E-mail:

Versement de l'aide financière à
Titulaire du compte:
Nom de l'institution bancaire et adresse:
Numéro IBAN:

Zone réservée à l'Administration

Planning des travaux
Date début des travaux:
Date mise en service:
Coût des travaux: CHF

Bâtiment	
Parcelle n°:	N° ECA:
Rue / lieu-dit:	
Année de construction:	
Affectation (selon SIA 380/1): <input type="checkbox"/> habitat collectif <input type="checkbox"/> habitat individuel <input type="checkbox"/> autre:	

Caractéristiques de l'installation	
Usage des eaux récupérées : <input type="checkbox"/> Arrosage <input type="checkbox"/> Nettoyage <input type="checkbox"/> WC <input type="checkbox"/> Lave-linge <input type="checkbox"/> Autres:	
Localisation des cuves: <input type="checkbox"/> Enterrée <input type="checkbox"/> Hors sol <input type="checkbox"/> En intérieur	
Fabricant des cuves:	Désignation du modèle:
Volume total de stockage: m ³	Estimation de l'économie d'eau annuelle: m ³
Longueur du réseau d'eau intérieur (le cas échéant): m	
<input type="checkbox"/> Nouvelle installation <input type="checkbox"/> Remplacement d'une installation existante	

Documents à joindre à la demande
<input type="checkbox"/> Offre du fournisseur des équipements incluant prix, plan et descriptif de l'installation

Documents à transmettre pour le versement de la subvention
<input type="checkbox"/> Copie des factures nominatives acquittées des travaux ou des équipements
<input type="checkbox"/> Photographies de l'installation

Conditions d'octroi

Initiatives pour la gestion de l'eau (récupération d'eau de pluie, réemploi de l'eau grise, adaptation paysagère en adéquation avec la ville éponge :
30% du coût, plafonné à CHF 500.-

Système de récupération des eaux pluviales, avec réseau de distribution intérieur :

30% du coût, plafonné à CHF 2'000.-

Désimperméabilisation de surfaces imperméables :
CHF 50.-/m², plafonné à CHF 2000.-

- Action réalisée sur le territoire communal.
- La liste n'est pas exhaustive. L'Office du développement durable peut être consulté en amont.
- Offre valide jusqu'au 31 décembre 2024.
- Limité à une demande par personne par année.

Procédure

- La demande est à adresser à l'Office du développement durable au plus tard le 31 décembre 2023.

Office du développement durable
Secrétariat Municipal
Grand'Rue 38
1196 Gland

Tél: 022 354 55 50
e-mail: durable@gland.ch

- **Toute demande non datée, non signée ou incomplète sera renvoyée à l'expéditeur.**
- La Ville examine la demande et informe le requérant de sa décision relative à l'octroi de la subvention.
- En cas d'octroi, la subvention est promise pour une année.
- Une fois l'installation achevée et dans les deux mois suivant sa réalisation, le requérant doit transmettre les documents requis pour le versement de la subvention.
- La subvention est versée à l'issue de l'examen des documents transmis.

Signature

Le soussigné confirme l'exactitude des indications ci-dessus, ainsi que le respect des conditions fixées dans le règlement d'utilisation du fonds communal pour le développement durable.

Lieu et date:

Signature du propriétaire
du bâtiment/de l'installation
(ou son représentant/administrateur):